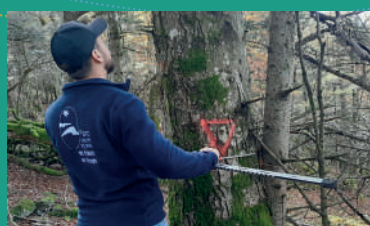




LA LETTRE NATURA 2000

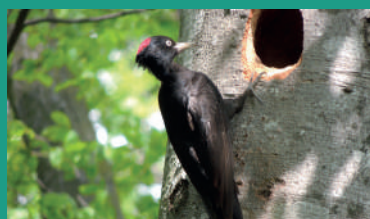
Lettre d'information n°10 des sites Natura 2000 animés
par le syndicat mixte du Parc naturel régional des Ballons des Vosges - 2026.



Dossier : 30 ans d'animation p. 2-3



Ça se passe près de chez vous p. 4



Coup de zoom sur les pics p. 4



Édito

Protéger la biodiversité en prenant en compte les données économiques, sociales et les particularités locales : tel est l'objectif du réseau Natura 2000 dans lequel le Parc naturel régional des Ballons des Vosges est engagé depuis la première expérimentation sur le site des « Vosges du Sud » en 1995.

L'Etat français, qui a ratifié les deux directives européennes à l'origine de

ce vaste réseau (directive « Oiseaux » en 1979 puis « Habitats-faune-flore » en 1992), a rapidement souhaité confier l'animation locale à des collectivités volontaires. Plus récemment, la politique de décentralisation a transféré une large partie de la gestion de Natura 2000 à l'échelon régional. Depuis 2023, la déclinaison de cette politique dans notre territoire est ainsi assurée par les Régions Grand Est et Bourgogne-Franche-Comté.

Aujourd'hui, le Parc des Ballons des Vosges compte près de 10 salariés pour mettre en œuvre des actions concrètes en faveur de la biodiversité sur 28 sites. À leurs côtés, 21 élus locaux - maires, adjoints, conseillers départementaux - sont investis pour présider les comités de pilotage des sites. Ce partenariat reste essentiel pour impliquer les acteurs locaux, mener les débats et définir les actions propres à chaque site.

Ce numéro spécial revient sur 30 années d'animation et met en avant les nombreux acteurs avec qui nous travaillons au quotidien : communes, ONF, Chambres d'agriculture, Conservatoires d'espaces naturels, État, Fédérations des chasseurs, de pêche, Club Vosgien, associations locales etc. Pour sa 10^e édition, la lettre Natura 2000 rappelle avec force l'opportunité que représente ce dispositif : un espace privilégié pour dialoguer et trouver des solutions ensemble avec des financements dédiés. Cultivons cet état d'esprit, en restant à l'écoute, dans le respect, pour préserver ensemble la richesse de nos patrimoines.

LAURENT SEGUIN

Président du Parc naturel régional des Ballons des Vosges

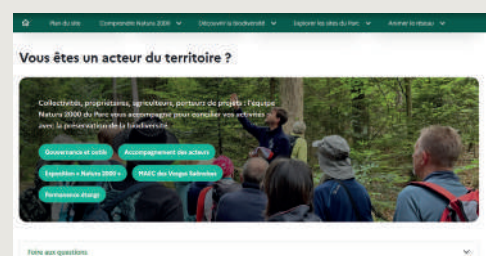
ANGÉLIQUE DIEUAIDE

Conseillère régionale Région Grand-Est,
Vice-Présidente du Parc,
élue référente Natura 2000

QUELQUES ACTUALITÉS EN BREF

Actualisation du site Internet du Parc dédié à Natura 2000

Dans le cadre de son plan de sensibilisation des acteurs locaux, l'équipe Natura 2000 du Parc a mis à jour son site Internet dédié



à l'animation de ses 28 sites. Quatre menus principaux sont disponibles pour découvrir toutes les informations sur Natura 2000, son réseau au sein du Parc ainsi que les espèces et habitats naturels concernés. Une seconde mise à jour dédiée à la présentation de chaque site est prévue pour 2026.

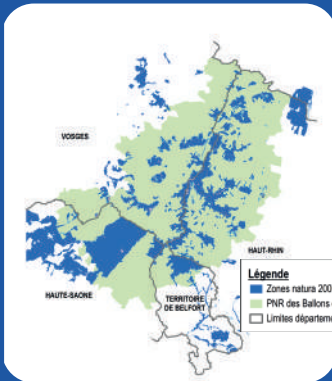
3e journée des présidents de comité de pilotage Natura 2000

Le Parc a réuni à Wildenstein le 21 octobre dernier, les présidents de comité de pilotage des sites animés par le syndicat mixte. 14 présidents élus ont répondu à l'appel. 3 ateliers étaient organisés pour discuter ensemble des moyens de valorisation

des actions réalisées dans le cadre de Natura 2000, de l'accompagnement des présidents de comité de pilotage, et enfin des projets d'animation pour sensibiliser le grand public. Une journée très constructive et qui, selon Angélique Dieuaide permet au Parc d'être à l'écoute de ses élus et de leurs attentes.



Séance de travail avec 14 élus présidents de comités de pilotage à la salle polyvalente de Wildenstein.



1, 2, 3... 28 !

Le Parc abrite 36 sites Natura 2000, il en anime aujourd'hui 28... contre 1 en 1995 !
Le réseau de ces sites couvre 1/4 de son territoire.
68% des communes du Parc sont concernées.
Ce sont ainsi 79 600 ha, dont 15 200 ha en dehors de son territoire.
48 espèces d'intérêt européen, entre cigogne noire, chauves-souris et lynx et 25 types d'habitats réputés rares et menacés, entre pelouses calcaires, tourbières et érablaies sur éboulis.
Plus d'infos et de chiffres sur notre site pnrbv.n2000.fr.



Le saviez-vous ?

Le réseau Natura 2000 intègre également des bâtiments : comme ici l'église de Ban-de-Laveline (88), qui abrite des colonies de chauves-souris.

Il était une fois les Vosges du Sud



En 1995, le Parc naturel régional des Ballons des Vosges se portait candidat pour expérimenter Natura 2000 sur un site pilote : les « Vosges du Sud » situées dans les hautes vallées de la Thur et de la Doller.

Si beaucoup d'élus, au départ interrogatifs, finirent par adhérer à l'initiative, c'est notamment parce que

« le Parc assurait l'animation ». Pendant deux ans, 37 sites français s'engageaient ainsi dans la mise en œuvre de la directive européenne, expérimentant différents outils, parmi lesquels la rédaction du document d'objectifs, ou « docob » comme on l'appelle aujourd'hui. Ce processus, spécifiquement français, repose sur une démarche de concertation et constitue le plan de gestion des sites Natura 2000. 30 ans plus tard, plusieurs docobs sont actuellement en révision sur notre territoire et divers groupes de

travail collaborent pour faire évoluer ces référentiels communs qui définissent les objectifs de gestion et les actions concrètes à mettre en œuvre. C'est notamment le cas dans les Vosges du Sud et les Collines sous vosgiennes. Ces travaux sont l'occasion d'évaluer les actions menées et d'estimer les états de conservation des habitats et des espèces.

Contact : Sophie Picou
s.picou@parc-ballons-vosges.fr

L'épopée des îlots de sénescence



Les « vieilles » forêts hébergent des communautés animales et végétales très spécialisées. Pour encourager les propriétaires à protéger ces types de peuplement riches en biodiversité, l'Etat mettait en place en 2005 un outil particulier : les îlots de sénescence. 24 premiers îlots naissaient ainsi sur 11 communes du site pilote des Vosges du Sud, pour un total de 42 ha. En 2010, les Régions Lorraine et Alsace ont également contribué au déploiement de ce dispositif incitatif avec des « îlots LIFE », reposant sur des financements régionaux et européens. Fin 2025, les 28 sites animés par le Parc comptent

ainsi près de 130 îlots, représentant environ 1 500 hectares, principalement sur des propriétés communales. Un bilan qui fait de ce type de contrat Natura 2000 le plus déployé aujourd'hui sur notre territoire.

Plusieurs de ces îlots ont fait l'objet d'investigations scientifiques : ces expertises confirment la richesse et la singularité des forêts matures. Rappelons que pour encourager les propriétaires à préserver ces îlots de biodiversité, ils peuvent être indemnisés entre 3000 et 6000 €/ha.

Permanence étangs : plus de 80 propriétaires accompagnés

Le site Natura 2000 du Plateau des 1000 étangs compte près de 1500 étangs qui présentent des configurations et des enjeux très variables : gestion piscicole, réalisation de vidanges, réglementations particulières etc.

Entre 2011 et 2017, ce territoire singulier a bénéficié d'un programme européen LIFE sur la continuité écologique piloté par les Parcs des Ballons des Vosges et du Morvan. Durant cette période, une dizaine d'étangs du Plateau ont été équipés de moines : ainsi les eaux profondes des étangs, plus froides, sont évacuées dans les cours d'eau en aval, limitant ainsi leur réchauffement et les potentiels

dommages aux Ecrevisses à pattes blanches, Truites fario, et autres Chabots, espèces sensibles à la température de l'eau. La gestion des étangs et la réglementation sont particulièrement complexes : les animateurs Natura 2000 sont régulièrement sollicités à ce sujet. Une « permanence étangs » a ainsi été expérimentée dès 2022. Depuis le Parc accueille une fois par mois à la mairie de Faucogney, les propriétaires d'étang mais également tout autre personne concernée par le sujet. L'objectif est d'être un facilitateur et de transmettre les renseignements utiles, dans le but d'améliorer la bonne gestion globale des étangs du Plateau. Au cours des trois dernières années, cette

démarche a permis l'accompagnement d'environ 80 propriétaires d'étangs sur 29 communes.



Contacts : Pierre Rovere
p.rovere@parc-ballons-vosges.fr
Clémence Lefebvre
c.lefebvre@parc-ballons-vosges.fr

L'Arnica du Markstein : une cueillette organisée... pour quels résultats ?



Cueillette de fleurs sauvages d'arnica.

Le massif des Vosges constitue un site de référence pour l'Arnica en France et en Europe. Depuis les années 1990, des cueilleurs venaient sur les chaumes du Markstein pour des laboratoires comme Weleda, Boiron, ou encore Wala en Allemagne. Avec le temps

la cueillette de cette fleur, permettant de fabriquer des médicaments homéopathiques et des baumes, a pris de l'ampleur. Toutefois, l'Arnica n'était pas le seul attrait des chaumes où l'agriculture et les activités de loisirs se côtoyaient déjà dans un équilibre complexe. Comment concilier et organiser tout cela ?

Le Parc et le Département des Vosges se sont associés dès 2006 pour proposer aux acteurs locaux une gouvernance et des modalités précises de demande d'autorisation, de paiement etc. Ainsi naissaient un comité de pilotage « Arnica des Hautes Vosges », une convention partenariale signée en 2007, la définition d'une aire de cueillette autorisée, mais également des règles strictes : uniquement à la main, en conservant un plant fleuri tous les 2 mètres etc.

Cette organisation est progressivement devenue une référence au niveau national, suscitant l'intérêt de nombreux partenaires souhaitant bénéficier de ce retour d'expérience, jugé prometteur. Cependant, la succession d'épisodes de sécheresses sévères et d'hivers sans neige a compromis la floraison, rendant inenvisageable toute récolte : les propriétaires des terrains concernés et les cueilleurs eux-mêmes ont estimé, au regard des quantités disponibles, qu'il n'était pas raisonnable d'autoriser la cueillette. Celle-ci a donc été suspendue entre 2022 et 2024. En 2025, peut-être grâce à des conditions météorologiques plus favorables, la floraison a retrouvé une abondance suffisante pour permettre des prélèvements limités.

Contact : Fabien Dupont
f.dupont@parc-ballons-vosges.fr



Scène de parade... en Norvège

Le Grand Tétrás occupe depuis près de cinquante ans une place importante dans le débat public sur notre territoire. Face au déclin de sa population, plusieurs facteurs de régression sont alors avancés : gestion sylvicole, développement des activités humaines, pression du gibier, prédation, réchauffement climatique.

Les acteurs se mobilisent : mise en place d'une directive spécifique de gestion par l'Office National

Grand Tétrás, grand débat

des Forêts avec des adaptations sylvicoles spécifiques, création d'espaces protégés et de zones de quiétude, suivi des populations par le Groupe Tétrás Vosges etc. Malheureusement, malgré ces nombreux efforts conjugués, l'espèce est aujourd'hui proche de l'extinction.

En 2010, un colloque a été organisé par le Parc avec de nombreux acteurs scientifiques pour envisager des pistes d'actions, avec la proposition d'un renforcement de population pour contrer le faible brassage génétique. En effet, c'est un fait avéré en matière de biologie de la conservation : pas de survie possible pour une espèce avec une si faible diversité génétique ! 15 ans après, l'État et le Parc s'engagent dans une démarche expérimentale de translocation, comme une « dernière chance »... : ce projet scientifique est en cours en partenariat

avec la Norvège, pays où l'espèce demeure abondante. Cependant, l'opération nécessite de nombreux apprentissages et les effectifs prélevés ces 2 premières années sont trop faibles pour tirer des conclusions. Le programme permet d'ores et déjà d'acquérir des connaissances uniques qui nourriront les stratégies vosgiennes et nationales, ou des initiatives similaires : c'est tout l'intérêt de ces projets pilotes.

Le Grand Tétrás reste une espèce patrimoniale de notre massif et une espèce « parapluie » marqueur de milieux de qualité, riches en biodiversité.

Contact : Fabien Diehl
f.diehl@parc-ballons-vosges.fr

Quiétude attitude : sauvagement responsable !

Le massif des Vosges est prisé par de nombreux usagers qui viennent s'y promener, faire du vélo, du ski, cueillir des brimbelles. Très accessible, il connaît parfois une forte fréquentation, particulièrement dans les secteurs les plus emblématiques, comme la grande crête. Si de nombreuses espèces s'accommodent de la présence humaine, d'autres plus exigeantes ont besoin de tranquillité. Ainsi est né le programme Quiétude attitude qui, en plus d'indiquer des zones sensibles, rappelle les gestes à adopter pour limiter le dérangement : éviter les sorties nocturnes ou privilégier les sentiers balisés par exemple. Pour diffuser ces messages, Quiétude attitude mise sur une stratégie de communication désormais bien établie

avec notamment des affiches, des flyers, des conférences, un site Internet dédié et une carte interactive. Le programme est accompagné de projets en faveur de la jeunesse : depuis 2016 plus de 1000 jeunes de nos villages ont été sensibilisés. Il est également décliné sur les territoires des Parcs des Vosges du Nord et des Ardennes dans le cadre du programme « Life Biodiv'est » coordonné par la Région Grand-Est. En savoir plus ? : rendez vous sur <https://quietudeattitude.fr/>

Contact : Antoine André
a.andre@parc-ballons-vosges.fr



Natura 2000 sur les Collines sous vosgiennes : une longue aventure, de la confrontation à la coopération



« En 2026, on est loin des années 1990 où les passions déchaînées se confrontaient pour défendre terroirs viticoles, propriétés privées et patrimoines biologiques !

Proposé au départ sur plus de 1100 hectares, le projet de site Natura 2000 des Collines sous vosgiennes présentait un contour unique de préservation incluant des zones d'Appellation d'Origine Contrôlée (AOC), des pelouses calcaires et des forêts. Les premières consultations se sont traduites par une forte levée de boucliers. J'ai pu assister à des échanges houleux, une opération

escargot sur la RD.83, un blocus avec des tracteurs, la colère d'un agriculteur prêt à lâcher une vache lors d'une réunion... Les tensions étaient réelles mais les premiers échanges ont révélé une grande convergence : la volonté commune d'entretenir les pelouses calcaires mais aussi d'évoluer dans les modalités de gestion de la vigne.

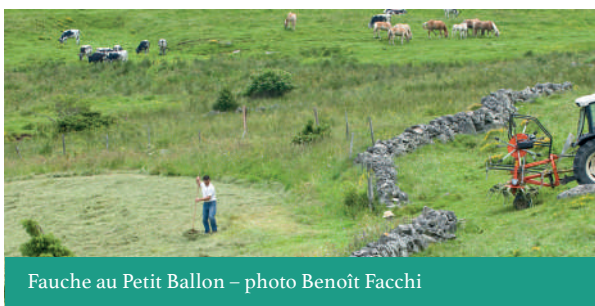
Fort de ce constat, le Parc a accepté, au côté de l'Etat, de reprendre à zéro l'élaboration de ce projet pour « mieux décider ensemble » : il fallait repenser les bases en s'appuyant sur une réelle concertation, informer en toute transparence, puis s'entendre sur des solutions. Chaque recoin a été revu ! Il a par exemple fallu expertiser chaque parcelle avec des botanistes du Muséum National d'Histoire Naturelle. Ce processus a permis d'affiner

le périmètre : les parcelles plantées ont été retirées, des solutions financières ont été proposées pour acquérir à la marge certaines propriétés. Près de 5 années de négociation ont été nécessaires pour valider, en 2004, le périmètre final de 472 hectares classé aujourd'hui Natura 2000...

La création de l'association Orchidée regroupant élus et professions viticoles qui se retrouvent pour gérer les terrains communaux, ou le retour du pâturage sur les pelouses sont l'aboutissement de toutes ces discussions. »

Témoignage de Claude Michel, chargé de mission Environnement puis responsable du pôle Nature du Parc entre 1986 et 2025.

Plus de 30 années de contrats d'engagements avec les éleveurs



Fauche au Petit Ballon – photo Benoît Facchi

Dès 1992, le Parc s'est lancé dans une première opération de contrats rémunérés avec des éleveurs volontaires. L'objectif : soutenir des pratiques conciliant production fourragère et protection de prairies remarquables. Ainsi naissaient les premières « mesures agro-environnementales ». Des éleveurs

s'engageaient pour 5 ans sur quelques chaumes du secteur du Hohneck, une opération soutenue par l'Union européenne dans le cadre de « l'article 19 » du règlement de la Communauté Economique Européenne. Une première en France ! Quelques années plus tard, en 1995, les éleveurs, la Chambre d'Agriculture, la Direction Départementale de l'Agriculture, le Département du Haut-Rhin et le Parc proposaient d'aller plus loin avec une politique s'élargissant à l'ensemble des vallées haut-rhinoises. Tous ces acteurs se mobilisaient alors pour animer, dans plus de 40 communes, des concertations sur l'avenir de ces paysages ruraux : comment prioriser les moyens pour conserver des milieux ouverts, protéger les zones humides, retarder la fauche

pour permettre à certaines espèces exigeantes de se reproduire ? Cette démarche innovante a traversé de multiples réformes et vient d'être reconduite en 2025. Aujourd'hui, plus de 300 éleveurs du Parc sont encouragés à être reconnus pour cette agriculture de montagne respectueuse des objectifs Natura 2000. Les suivis scientifiques du Parc confirment que les prairies engagées restent stables, voire s'enrichissent dans des contrats plus exigeants.

Contact : Fabien Dupont
f.dupont@parc-ballons-vosges.fr



En Haute-Saône : les jeunes d'AgroCampus Vesoul, « jeunes jurés » du concours des prairies fleuries



Les 25 élèves de Vesoul en visite sur une parcelle de Corravillers.

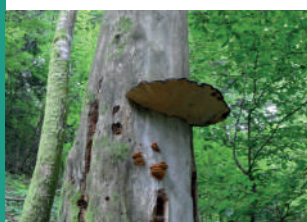
Entre avril et octobre 2025, une classe de 1^{ère} d'AgroCampus Vesoul a effectué un travail d'observation et d'analyse des pratiques agricoles sur des prairies naturelles des Vosges Saônoises. Cet exercice pédagogique, piloté par Stéphanie Weissenbacher, professeure d'agronomie, avec l'appui technique de la Chambre d'agriculture de Haute-Saône et du Parc naturel régional des Ballons des Vosges, avait un double objectif : élargir la vision que les élèves ont des prairies naturelles et de la technicité du travail qui doit y être menée par les éleveurs, et participer au concours « jeunes jurés – pratiques agroécologiques – prairies » du prochain salon international de l'agriculture à Paris.

Après avoir examiné deux parcelles de fauche au mois de mai sur les communes de Corravillers et Amont et Effreny, les élèves ont analysé et présenté leurs observations à l'oral début octobre, en présence des éleveurs concernés. « Les élèves ont pu s'approprier des notions assez complexes concernant les prairies, comme la souplesse d'exploitation, la qualité diététique d'un fourrage, la richesse spécifique, les MAEC ... » explique Laura Grandmougin, chargée de mission agroécologie au Parc. « Ils ont également renforcé leur capacité à faire le lien entre les objectifs des éleveurs, leurs pratiques et les résultats en termes d'équilibre agroécologique ». La promotion suivante a assisté à la restitution, et devrait prendre le relais au printemps prochain, pour une nouvelle édition de cet exercice pas comme les autres. Encore merci aux éleveurs qui se sont rendus disponibles pour cet exercice.

Contacts : Laura Grandmougin
l.grandmougin@parc-ballons-vosges.fr

Clémence Lefebvre
c.lefebvre@parc-ballons-vosges.fr

Dans les Vosges : le bois mort, trésor de biodiversité des forêts du Bambois



En forêt 30% des espèces dépendent du bois mort et des arbres « vétérans » : cela représente des milliers d'espèces.

Le site Natura 2000 du Bambois, à Saulxures-sur-Moselotte, s'étend sur 103 hectares. Principalement forestier, il abrite aussi des corniches rocheuses surmontées de pelouses naturelles remarquables, ainsi qu'un réseau de landes, de petites tourbières, de mares et d'étangs. La diversité des roches et une exposition majoritairement plein sud contribuent à des compositions botaniques uniques dans le massif, mêlant espèces de plaine et de montagne, ainsi que plantes des milieux acides et calcaires. Au cœur de ce site, la forêt joue un rôle clé pour la biodiversité. C'est pourquoi, le 24 septembre 2025 la commune de Saulxures-sur-Moselotte, la Communauté de communes des Hautes Vosges, l'Office National des Forêts, le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) de Lorraine et le Parc ont renouvelé une convention de partenariat pour la protection de 34 ha de forêts communales. Ces espaces évoluent naturellement, sans intervention sylvicole, permettant ainsi le développement d'écosystèmes spécialisés liés notamment à la richesse en bois mort de ce type de peuplement. Pour mieux comprendre et évaluer ce réservoir de biodiversité, les équipes du Parc et du CEN Lorraine ont mené un inventaire. L'été 2025, elles ont comptabilisé les morceaux de bois mort au sol d'un diamètre supérieur ou égal à 5 cm, en parcourant des bandes de terrain de 50 mètres de long, réparties sur l'ensemble de la forêt. Résultat ? Un volume de 47,1 m³/ha, supérieur à la moyenne nationale (18 m³/ha) et même au-dessus de la moyenne du massif vosgien (34,9 m³/ha). Une preuve que cette gestion naturelle porte ses fruits !

Contact : Mathieu Gilleron
m.gilleron@parc-ballons-vosges.fr

Le retour du Flambé

Avez-vous aussi croisé ce grand papillon zébré de noir ? Depuis quelques années, on note une recrudescence de ce magnifique voilier : le Flambé (*Iphiclides podalirius*) dont la chenille se nourrit de plantes comme l'aubépine, le prunelier ou encore le poirier sauvage. Un argument supplémentaire au maintien de zones refuges embroussaillées. En 2014,

l'espèce était pourtant « en danger critique d'extinction » d'après la liste rouge des espèces menacées d'Alsace. Comme de nombreux insectes, il est très sensible aux polluants chimiques. Si certains considèrent que son déclin dans les années 1980 était lié à l'usage des insecticides, son retour peut attester de l'évolution des pratiques, ce qui

est encourageant ! Toutefois, cette espèce qui apprécie la chaleur profite aussi certainement du réchauffement climatique.

Contact : Claudia Caridi
c.caridi@parc-ballons-vosges.fr

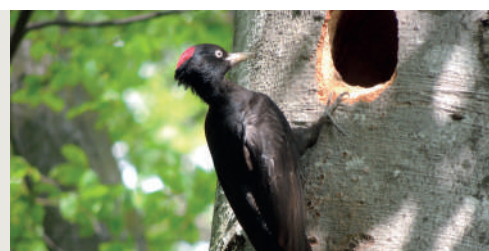
COUP DE ZOOM ESPÈCES

Le territoire du Parc abrite six espèces de pics. Les plus communes sont le Pic vert et le Pic épeiche, que l'on peut observer assez facilement dans nos parcs et nos jardins. Plus discret, le Pic épeichette, le plus petit pic d'Europe - à peine plus grand qu'un moineau - peut également être aperçu à proximité des villages. Il préfère toutefois les forêts de feuillus de basse altitude, tout comme le Pic mar, une espèce très proche du Pic épeiche.

Le Pic noir, le plus grand des pics, de taille comparable à celle d'une corneille, est assez fréquent dans les hêtraies-sapinières vosgiennes. Il est facilement identifiable avec

Les pics

ses puissantes vocalises. L'espèce la plus rare du territoire, le Pic cendré, fréquente quant à elle les vieilles forêts de feuillus, aussi bien en plaine qu'à proximité des sommets. Ces trois dernières espèces sont reconnues d'intérêt européen et peuvent faire l'objet de mesures de protection, notamment dans le cadre du réseau Natura 2000. Comme tous les pics, elles jouent un rôle écologique essentiel : en creusant des cavités dans les arbres, elles offrent des abris à de nombreuses autres espèces animales et participent à la régulation des insectes nuisibles au bois, notamment les redoutés scolytes. La mise en place d'îlots de



Le Pic noir et son oeuvre (photo wikimedia)

sénescence, présentés dans cette même lettre, constitue ainsi un outil efficace pour favoriser ces oiseaux dans nos forêts.

Enfin, parmi les membres de cette famille, n'oublions pas le Torcol fourmilier. Très mimétique et donc difficile à observer, il fréquente principalement les vergers et les milieux en friche bien exposés, riches en vieux bois.

Dans le Haut-Rhin - Linthal : 40 ha de chaumes réouvertes

Ce n'est pas un petit chantier qui a eu lieu sur les hauteurs de Linthal tout au long de l'année 2025 : 40 hectares de landes réouvertes sur des pentes dépassant souvent 30%, plus de 400 épicéas coupés et exportés pour être valorisés en bois énergie, 8 sources captées pour offrir des abreuvements aux futurs troupeaux. Des îlots de genévriers, des rosiers sauvages, mais aussi des secteurs de prés-bois ont été conservés pour offrir des biotopes variés, notamment aux oiseaux. L'association Cap Vers de Rouffach est venue prêter main forte à la remise en état de la chaume, en préparant le terrain pour accueillir prochainement des moutons Heidschnucke et des vaches vosgiennes. Ce projet ambitieux, réalisé grâce à l'engagement de la commune et l'accompagnement du Parc, a été intégralement financé par les crédits Natura 2000 de la Région Grand Est. Une réalisation rendue possible grâce à la contribution et au savoir-faire de nombreuses entreprises locales !



Début des travaux en mars 2025, sous une mince couche de neige...

Contact : Fabien Dupont
f.dupont@parc-ballons-vosges.fr

Lispach : de 1932 à 2024, l'évolution de la sentinelle zooplancton

Le zooplancton est un maillon essentiel des écosystèmes aquatiques. Il nourrit les poissons et participe activement au cycle des nutriments : en mangeant du phytoplancton (des micro-algues), il libère, en se décomposant, des éléments nutritifs indispensables à la vie du lac. Le zooplancton reste toutefois mal connu, faute d'études approfondies.



Alonopsis elongata, microscopique Crustacé présent dans les eaux de Lispach - photo Annaëlle Bernard

En 1932, M. Hubault, inspecteur des Eaux et Forêts de Nancy, explorait pour la 1^{ère} fois les communautés du Lac de Lispach à La Bresse. Près d'un siècle plus tard, le Parc a confié à Annaëlle Bernard, experte indépendante, la mission de dresser un nouvel état des lieux des espèces présentes. L'objectif ? Identifier d'éventuelles évolutions et comparer ce lac avec d'autres tourbières récemment étudiées, comme celle de Machais. Entre mai et septembre 2024, des prélèvements ont été réalisés environ tous les 20 jours. Les résultats montrent que la majorité des espèces de zooplancton répertoriées par M. Hubault en 1932 sont toujours là ! Le lac abrite un cortège riche d'espèces adaptées aux tourbières et aux eaux froides. Enfin, le plan d'eau historique et son bras périphérique présentent toutes les caractéristiques d'un lac de tourbière en bonne santé : une eau brune, acide et peu minéralisée, aussi bien sur le plan physico-chimique que biologique.

Contact : Mathieu Gilleron
m.gilleron@parc-ballons-vosges.fr

Le saviez-vous ?

Le zooplancton désigne l'ensemble des organismes vivants microscopiques ou de petite taille qui flottent ou dérivent dans les eaux, généralement en suspension. Ce terme inclut une grande variété

d'organismes, principalement des animaux, qui dépendent des courants marins ou d'eau douce pour se déplacer, car ils ne peuvent pas nager activement. Ce sont notamment des protozoaires (amibes etc), des crustacés, ou encore des larves de divers animaux.

Directeur de publication : Laurent Seguin
Crédits photos : PNRBV sauf indications
Mise en page : Igor Cheloudiakoff
Impression sur papier recyclé : Ott imprimeurs
Parc naturel régional des Ballons des Vosges
Maison du Parc
1 rue du Couvent 68140 Munster
téléphone 03 89 77 90 20
Facebook.com/parcballonsvosges
www.parc-ballons-vosges.fr

Plus d'info sur le réseau Natura 2000 du Parc :
<http://pnrbv.n2000.fr>

Avec le soutien financier de :

Financé par l'Union européenne

La Région Grand Est

RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE